



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Votation cantonale du 13 février 2011 Analyse des résultats

#### **Loi modifiant la loi sur l'imposition des personnes physiques (Amnistie fiscale cantonale), article 2 souligné, alinéa 1)**

Ce week-end, Genève a malheureusement perdu une occasion de faire entrer des recettes supplémentaires dans les caisses de l'Etat. En rejetant la proposition d'amnistie fiscale cantonale, les citoyens ont également renoncé à un projet ambitieux, qui aurait permis de faire ressortir davantage d'argent dans la légalité fiscale que ne le permet l'amnistie fédérale.

Si le projet fédéral constitue un premier pas dans la bonne direction, force est de constater qu'il n'est pas suffisant. Le projet genevois était plus incitatif et aurait permis de dégager de plus importants montants. Cette opération aurait pu bénéficier en premier lieu à l'Etat, qui aurait vu ses recettes augmenter davantage et de façon durable, mais également aux citoyens et à l'économie. Le succès de l'amnistie cantonale jurassienne est à ce titre éloquent et il est regrettable que Genève n'ait pu saisir une telle opportunité.

#### **Loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), du 14 octobre 2010**

D'un projet apparemment formel et sans enjeu majeur, certains en ont fait un objet politique des plus sensibles. Avec pour résultat l'échec d'une réforme suscitée par la Cour des Comptes et qui visait simplement à rationaliser et à professionnaliser le fonctionnement de commissions appelées à prendre de l'importance dans ces prochaines années. Ce résultat est regrettable en soi, dans la mesure où il empêche une amélioration du fonctionnement de l'Etat. Ce qui est encore plus regrettable, c'est que cette campagne témoigne de la volonté de certains de rallumer la guerre du logement. Une guerre qui profite peut-être à quelques politiciens en mal de reconnaissance médiatique et électorale mais certainement pas aux Genevois, qui font les frais depuis de trop longues années de ce climat crispé et malsain.

#### **La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref**

La FER Genève est une organisation patronale et économique faîtière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de 75 associations professionnelles et de près de 24'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. Les entreprises membres de la FER Genève occupent 140'000 salariés, soit 70% des personnes employées dans l'économie privée à Genève. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

#### **Contacts:**

Nicolas Brunschwig, président – 079 626 81 20 – nicolas.brunschwig@fer-dg.ch

Blaise Matthey, directeur général– 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

Sabine von der Weid, directrice du département de politique générale – 079 203 52 40 – svw@fer-ge.ch

Stéphanie Ruegsegger, directrice adjointe du département de politique générale – 079 203 20 43 – stephanie.ruegsegger@fer-ge.ch

[www.fer-ge.ch](http://www.fer-ge.ch)